

MODIFICATION 001

Cette modification a pour but d'appliqués les changements suivants :

1. Veuillez retirer article 6.4.1 entièrement et supprimer avec :

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est du **1 juillet 2018 au 30 mai 2020** inclusivement

2. Veuillez supprimer Annexe A – Énoncé des travaux et le remplacer avec la version modifiée sous bas.
3. Veuillez supprimer Annexe B – Base de paiement et le remplacer avec la version modifiée sous bas.

Prendre Note : La version modifier de l'Annexe B – Base de paiement **doit** être utilisé pour soumettre une soumission

Toutes les autres clauses restent les mêmes.

ANNEXE « A » - MODIFICATION 001

ÉNONCÉ DES TRAVAUX

TABLE DES MATIÈRES.....	Page
1.0 INTRODUCTION ET DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX	
1.1 Introduction	1
1.2 Description générale des travaux.....	2
1.3 Heures d'ouverture.....	2
1.4 Fréquentation	3
1.5 Évaluation.....	2
1.6 Sous-traitance.....	2
1.7 Qualité des fournitures	2
1.9 Calendrier de travail.....	3
1.10 Règlements sur la santé et la sécurité au travail.....	3
2.0 SPÉCIFICATIONS DÉTAILLÉES POUR LES BESOINS EN MATIÈRE DE NETTOYAGE RÉGULIER	4
2.1 Édifice Cavalier, CC3.....	4
2.2 Édifice Cavalier, CC4.....	4
2.3 Édifice Cavalier, CC5, aire de l'ascenseur, ascenseur	4
2.4 Édifice Cavalier, CC5 et CC6 Théâtre et foyer	4
2.5 Édifice Cavalier, CC7, Chambrée	5
2.6 Édifice Cavalier, 3e étage : mezzanine sud, toilettes.....	5
2.7 Édifice Cavalier, 3e étage : mezzanine nord, toilettes	5
2.8 Édifice Cavalier, 3e étage : bureaux, entrées nord et sud de la mezzanine, cuisine.....	5
2.9 Édifice Cavalier, 2e étage, CC7A bureau du musée de l'armée.....	6
2.10 C0, C1, C2 Expositions.....	6
2.11 C5 Centre des ressources, C6 salle de classe	6
2.12 Poudrière sud.....	6
2.13 C-34 Coin repas.....	6
2.14 C17 Travaux généraux et C35 bureau du commissionnaire	6
2.15 C45B, C46B, C47B C48B QM, C37B à C41B Vestiaires.....	6
2.16 Les marées de l'histoire, aires de l'ascenseur/du hall	7
2.17 C36, C37 Toilettes publiques, Dames /Hommes et Unisexe	7
2.18 C36 Toilettes publiques, portion unisexe seulement	7
2.19 C36B Douche et toilettes.....	7
2.20 C38, C39, C40, C41et C42 Exposition thématique.....	8
2.21 C43 et C44 Vestiaire des femmes, toilettes et douche	9
2.22 C45 à C48 Bureaux de la HCRA.....	8
2.23 C49, C50 Poste de garde et lieu de détention	8
2.24 C15, C16 (avant), C24, C31 Bureaux du saillant nord-est.....	8
2.25 Kiosques avant et arrière.....	9
2.26 Déchets recyclables	9
2.27 Déchets de compostage.....	9
3.0 SPÉCIFICATIONS DÉTAILLÉES POUR LES SERVICES SUR DEMANDE	11
3.1 C36 C37 Toilettes publiques (Dames, Hommes et Unisexe).....	10
3.2 C36 Toilettes publiques, portion unisexe seulement	10

3.3	Édifice Cavalier, rez-de-chaussée, CC1, CC2 Exposition d'époque	10
3.4	Édifice Cavalier, CC4 Centre d'orientation des visiteurs	10
3.5	Édifice Cavalier, CC5 aire de l'ascenseur	10
3.6	Édifice Cavalier, CC5 et CC6, Théâtre et foyer	10
3.7	C5 Centre des ressources, C6 salle de classe	11
3.8	C25, C26, C27, C28 et C29 Casemates extrémité nord	11
3.9	C38, C39, C40, C41 et C42 Exposition thématique	11
3.10	Les marées de l'histoire	11
3.11	Services de conciergerie supplémentaires.....	11
3.12	Nettoyage des tapis.....	11
3.13	Décapage et cirage des planchers	11
3.14	Nettoyage dans le cas d'événements spéciaux.....	11
3.15	Travaux manuels supplémentaires.....	12

4.0 NETTOYAGE DES TERRAINS

4.1	Terrains à l'extérieur et à l'intérieur de la citadelle	13
-----	---	----

5.0 ANNEXE.....

	Annexe « 1 » - Plans des étages des casemates et de l'édifice, dessin C1	
	Annexe « 2 » - Plan du site pour le nettoyage des terrains, dessin C2.....	

1.0 INTRODUCTION ET DESCRIPTION DES TRAVAUX – Services de conciergerie et nettoyage des terrains

1.1 Introduction

La Citadelle-d'Halifax est sans contredit un endroit « très spécial ». Symbole d'importance nationale, cette fortification témoigne du rôle d'Halifax comme principale station navale de l'Empire britannique et de son importance dans le développement du grand pays qu'est devenu le Canada. La citadelle a officiellement été reconnue symbole de l'esprit national canadien lorsqu'elle a été classée lieu historique national en 1951.

Visitée par des millions de Canadiens, la citadelle est un joyau culturel. Ses imposants remparts et fortifications dominent la silhouette d'Halifax, étant le plus grand centre urbain du Canada atlantique. Les fébriles activités quotidiennes de cet important port maritime sont, encore de nos jours, régulées par le canon de midi et la Tour de l'horloge. Les pentes verdoyantes de ses glacis sont devenues un populaire lieu d'escapade où échapper au tourbillon d'activité de la ville moderne en contrebas. La citadelle est devenue un lien tangible entre le passé et le présent.

La Citadelle-d'Halifax fait partie d'un vaste réseau pancanadien de parcs et de lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. Parcs Canada s'est engagé à commémorer, protéger et présenter des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada et d'en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance de manière durable. Sous la gérance de Parcs Canada, la citadelle moderne connaît une nouvelle vie. Ses murs et fortifications en granite ont fait l'objet d'importants travaux de stabilisation et de restauration pour témoigner de l'importance qu'accorde la population canadienne à la préservation de son patrimoine.

Si la citadelle commandait jadis la ville en tant qu'élément défensif clé d'un complexe de défenses portuaires, elle sert aujourd'hui à rappeler les débuts historiques du Canada. C'est un lieu où Canadiennes et Canadiens peuvent en apprendre davantage sur leur passé et découvrir, par des expériences directes, les réalités du dix-neuvième siècle. En tant que lieu d'intérêt national, la citadelle d'Halifax est devenue un endroit incontournable pour tous ceux qui visitent la région.

Le plan directeur de 1993 pour le Complexe de défense d'Halifax affirme ce qui suit :

Les ressources culturelles doivent être sauvegardées pour la jouissance et le bénéfice des générations actuelles et futures auxquelles elles sont dédiées.

La meilleure façon d'agir dans l'intérêt du public est de protéger et de mettre en valeur ce qui est d'importance historique nationale. Les plans relatifs aux sites s'articulent autour de la nécessité reconnue de protéger et de mettre en valeur ces ressources.

C'est grâce à un programme d'entretien régulier des ressources culturelles que le public pourra continuer de jouir de ces ressources. Des mesures sont présentement prises pour conserver les ressources de chaque site.

L'Agence Parcs Canada mettra en valeur l'histoire et le patrimoine culturel de ces lieux historiques nationaux de façon à tenir compte des besoins et attentes du public qu'elle sert.

1.2 Description générale des travaux

La présente spécification décrit la main-d'œuvre, les matériaux, l'équipement, les véhicules et la supervision nécessaires à l'exécution des travaux suivants :

Tous les membres du personnel sont tenus de porter un uniforme identifiable permettant de les reconnaître en tant que fournisseurs de services de nettoyage.

Les besoins en matière de nettoyage régulier pendant la principale saison de fréquentation (du 7 mai au 31 octobre) dans les aires publiques impliqueront une intervention de 7 jours par semaine, tel que décrit à l'article 2.0. Les espaces de bureaux doivent être nettoyés cinq jours par semaine sur une base continue, tel que décrit à l'article 2.0

Le nettoyage des aires publiques doit être effectué après la fermeture du fort au public. Toutes les aires doivent avoir été nettoyées pour 9 h 00, heure à laquelle le fort ouvre ses portes aux visiteurs. Le nettoyage des aires de bureaux peut commencer après 17 h 00 du 1er septembre au 14 juin et après 18 h 00 du 15 juin au 31 août.

Les services fournis sur demande pour le nettoyage des espaces de location et des espaces consacrés aux événements spéciaux compris à l'intérieur de la citadelle font partie de cette spécification et sont décrits à l'article 3.0

L'article 4.0 décrit la portée des travaux pour le nettoyage des terrains et de la place d'armes respectivement. L'entrepreneur doit fournir un préposé au nettoyage des terrains 7 jours par semaine pendant la saison de fréquentation (du 7 mai au 31 octobre) de 7 h 00 à 15 h 30. En vertu du présent contrat, l'entrepreneur est tenu de fournir un véhicule de pelouse approuvé ainsi que les outils et fournitures nécessaires au nettoyage des terrains.

Tous les déchets accumulés dans le cadre des services de nettoyage ordinaires et sur demande ainsi que lors du nettoyage des terrains et de la place d'armes doivent être déposés dans une benne à ordures fournie et vidée par l'entrepreneur. Parcs Canada pourra utiliser la benne pour y déposer des déchets ordinaires moyennant les frais inclus au contrat. La collecte des déchets recyclables et de compostage doit se faire séparément, tel que décrit à l'article 2.0. L'Agence Parcs Canada fournira un emplacement pour la benne à ordures au site situé sur Ahern Avenue.

1.3 Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture pendant la principale saison de fréquentation sont les suivantes :

7 mai au 14 juin	9 h 00 à 17 h 00
15 juin à la Fête du travail (septembre)	9 h 00 à 18h 00
Fête du travail (septembre) au 31 octobre	9 h 00 à 17 h 00
1 novembre au 6 mai	9 h 00 à 17 h 00
Accès au site hors saison	7 h 00 à 17 h 00 – samedi et dimanche
3 décembre au 31 mars	7 h 00 à 21 h 00 – lundi au vendredi

1.4 Fréquentation

La fréquentation du LHN de la Citadelle-d'Halifax pour la saison 2015-2016 a été d'environ 120 000 visiteurs et d'environ 135 000 visiteurs pour la saison 2016-2017.

La fréquentation dans le cadre de programmes de location et d'événements spéciaux qui se déroulent à la citadelle ne figure pas dans les chiffres indiqués ci-dessus.

1.5 Évaluation

Une évaluation continue du rendement de l'entrepreneur sera effectuée relativement à la conformité aux spécifications et exigences du contrat.

1.6 Sous-traitance

La sous-traitance de toute portion des travaux doit faire l'objet d'une notification et d'une approbation écrite préalables de l'Agence Parcs Canada.

1.7 Qualité des fournitures

Utiliser des matériels et des fournitures neufs sauf indication contraire. Fournir des matériels et des fournitures qui satisfont aux normes et aux critères de qualité recommandés par la Citadelle-d'Halifax. Dans la mesure du possible, fournir des produits écologiques.

1.9 Calendrier de travail

L'entrepreneur doit fournir un calendrier de travail exhaustif dans les deux semaines suivant l'attribution du contrat.

1.10 Règlements sur la santé et la sécurité au travail

1. Se conformer aux exigences du Code canadien du travail, partie II et à l'Occupational Health and Safety Act (loi sur la santé et la sécurité au travail) de la Nouvelle-Écosse. En cas de divergence ou de contradiction entre les exigences, les lois et principes les plus stricts s'appliquent.
2. L'entrepreneur doit prendre toutes les mesures nécessaires et raisonnables pour assurer la sécurité des ouvriers et du personnel de l'Agence Parcs Canada pendant toutes les activités opérationnelles sur place.
3. L'entrepreneur fournira un plan de sécurité propre adapté au contrat avant d'entreprendre les travaux.
4. Une formation sera requise pour, entre autres, le SIMDUT ainsi que le secourisme d'urgence.
5. Présenter et mettre à jour au besoin des fiches FDS pour tous les produits de nettoyage.

2.0 **SPÉCIFICATIONS DÉTAILLÉES - BESOINS EN MATIÈRE DE NETTOYAGE RÉGULIER**

Les besoins en matière de nettoyage régulier se produiront dans les casemates et édifices divers autour et sur la place d'armes (voir annexe 1).

Des aires d'entreposage seront fournies sur place pour l'équipement, les produits de nettoyage et les fournitures de réapprovisionnement des toilettes. Un inventaire approprié des fournitures pour les toilettes doit être tenu sur place en tout temps. Conserver tous les locaux/placards de conciergerie dans un état propre et sécuritaire.

Une alimentation en eau pour les besoins de nettoyage est disponible aux emplacements suivants :

- Édifice Cavalier - Rez-de-chaussée, deuxième et troisième étages
- Toilettes publiques (C36 et C37)
- Redan (C47)
- Casemates extrémité nord (C28)
- Exposition patrimoniale de la Citadelle-d'Halifax, anciennement « Les marées de l'histoire ».

Toutes les clés requises pendant les tâches de nettoyage sont conservées dans le bureau du Commissionnaire (C35).

Pendant la prestation des services de nettoyage, l'entrepreneur signalera toutes les lacunes en matière d'entretien au gestionnaire des biens (p. ex. vitres cassés, planches de plancher mal fixées, entre autres) en remettant un rapport au Commissionnaire.

Un nettoyage exhaustif de toutes les aires publiques est requis **3 jours avant la date d'ouverture du 7 mai.**

Tous les déchets amassés seront transférés quotidiennement dans une benne fournie par l'entrepreneur située sur le site d'Ahern. L'enlèvement des déchets recyclables et de compostage se fera séparément et ceux-ci seront transportés vers les services de collecte de déchets dans la municipalité régionale d'Halifax. L'entrepreneur devra assumer toute redevance de déversement et sera tenu de fournir une copie des reçus des services de collecte appropriés.

REMARQUE : Les dates précises peuvent changer.

2.1 Édifice Cavalier, rez-de-chaussée - CC3 surface de vente - Halifax Citadel Regimental Association (HCRA) - Boutique de cadeaux

Superficie : 68,5 mètres carrés

Période Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7 (178 fois)

- a) Passer l'aspirateur et passer la vadrouille.

2.2 Édifice Cavalier, rez-de-chaussée CC4, Centre d'orientation des visiteurs

Superficie 68,5 mètres carrés

Période Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7 (178 fois)

- a) Passer l'aspirateur, enlever la gomme à mâcher et les taches. Passer une vadrouille humide.
- b) Comptoir de renseignements :
Nettoyer les taches et les traces de doigts sur la surface du comptoir
- c) Nettoyer la face intérieure des vitres et les surfaces en bois.
- d) Enlever les traces de doigts sur les écrans de télévision et essuyer les murales avec de l'eau propre et un chiffon humide. **Ne pas utiliser de détergent ou des produits chimiques puissants.**

2.3 Édifice Cavalier, CC5 aire de l'ascenseur et ascenseur

Superficie 20 mètres carrés

Période Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7 (178 fois)

- a) Passer l'aspirateur, enlever la gomme à mâcher et les tâches et passer une vadrouille humide tous les deux jours.
- b) Nettoyer l'intérieur de l'ascenseur une fois par semaine.

2.4. 2.4 Édifice Cavalier, CC5 et CC6 Théâtre et foyer

Superficie 117,5 mètres carrés

Période Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7 (178 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur tous les planchers, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures.
- b) Passer une vadrouille humide
- c) Vider toutes les poubelles.
- d) Nettoyer et polir toutes les vitres.
- e) Épousseter et nettoyer toutes les surfaces.

2.5 Édifice Cavalier, CC7, Chambrée

Superficie 136 mètres carrés
Période Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7 (178 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur le plancher en bois, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures. Passer une vadrouille humide.
- b) Enlever les traces de doigts ou autres sur les portes, les boiseries et les surfaces en bois.
- c) Épousseter les meubles (bancs, tables, étagères murales, lits de camp, poêle, tuyaux de poêle, murs et plinthes en fer sur le plancher).

2.6 Édifice Cavalier 3e étage mezzanine sud

Toilettes des dames et des hommes

Superficie 32 mètres carrés
Période À l'année longue - service 5 jours par semaine, du lundi au vendredi (260 fois)

- a) L'aspirateur doit être passé sur les planchers et ceux-ci doivent être nettoyés à la vadrouille tous les jours avec du détergent germicide pour tuer les microbes.
- b) Laver et désinfecter les lavabos, les toilettes et les urinoirs.
- c) Les miroirs et la robinetterie chromée doivent être lavés et polis.
- d) Vider toutes les poubelles.
- e) Le papier hygiénique, l'essuie-mains en papier et le savon doivent être fournis en quantité suffisante.

2.7 Édifice Cavalier, 3e étage mezzanine nord, toilettes

Superficie 17,7 mètres carrés
Période À l'année longue - service cinq jours par semaine, du lundi au vendredi (260 fois)

- a) L'aspirateur doit être passé sur les planchers et ceux-ci doivent être nettoyés à la vadrouille avec du détergent germicide.
- b) Laver et désinfecter toutes les cuvettes, les toilettes et les urinoirs.
- c) Les miroirs et la robinetterie chromée doivent être lavés et polis.
- d) Vider la poubelle.
- e) Le papier hygiénique et l'essuie-mains doivent être fournis en quantité suffisante.

2.8 Édifice Cavalier – bureau du 3e étage, entrées des mezzanines nord et sud, cuisine

Superficie 600 mètres carrés
Période À l'année longue - service cinq jours par semaine, du lundi au vendredi (260 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur les moquettes, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures.
- b) Vider les poubelles quotidiennement et réapprovisionner le papier essuie-tout.
- c) Vider les conteneurs de recyclage et placer leur contenu dans un endroit approuvé.
- d) L'aspirateur doit être passé sur le plancher de la cuisine et celui-ci doit être nettoyé à la vadrouille avec du détergent germicide. Nettoyer les pots à café, le dessus du comptoir, le

coin pause-café et l'évier de cuisine. Charger le lave-vaisselle, ajouter le détergent (le détergent sera fourni par Parcs Canada) et mettre le lave-vaisselle en marche.

- e) Des aires désignées d'entreposage pour la conciergerie dotées de systèmes d'alimentation en eau courante seront fournies au niveau mezzanine sud et dans l'espace à bureaux au deuxième étage. Maintenir propres et en ordre.

2.9 Édifice Cavalier, 2e étage, CC7A, les bureaux et musée de l'armée

Superficie 600 mètres carrés
Période À l'année longue - service 5 jours par semaine, du lundi au vendredi (260 fois)

- a) Passer l'aspirateur et la vadrouille.
- b) Vider les poubelles et les conteneurs de recyclage une fois par semaine.
- c) Nettoyer les toilettes.

2.10 C0, C1 et C2 Expositions

Superficie 131 mètres carrés
Période Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7 (178 fois)

- a) Enlever la gomme à mâcher, passer l'aspirateur et la vadrouille sur les planchers.
- b) Épousseter et nettoyer la face intérieure des vitres.

2.11 C5 Centre des ressources, C6 salle de classe

Superficie 67 mètres carrés
Période Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7 (178 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur le plancher, enlever la gomme à mâcher et les taches. Passer une vadrouille humide.
- b) Enlever les traces de doigts ou autres sur les portes et les murs et nettoyer la face intérieure des vitres et les surfaces en bois.
- c) Vider les poubelles.

2.12 Poudrière sud

Superficie 148 mètres carrés
Période Du 7 mai au 31 octobre - service 3 jours par semaine, lundi, mercredi, vendredi (74 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur les planchers en bois, enlever la gomme à mâcher et les taches. Passer une vadrouille humide
- b) Enlever les déchets.

2.13 C-34 Coin repas

Superficie 67 mètres carrés
Période Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7 (178 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur le plancher et le nettoyer à la vadrouille.
- b) Nettoyer le dessus du comptoir, l'évier et le miroir, le four à micro-ondes et les tables variées.
- c) Fournir des essuie-mains, des sacs à ordures et du savon à mains.
- d) Vider les poubelles et les conteneurs de recyclage.

2.14 C17 Travaux généraux - coin repas/bureau et C35 bureau du commissionnaire

Superficie 134 mètres carrés
Période À l'année longue - service cinq jours par semaine, du lundi au vendredi (260 fois)

- a) Passer l'aspirateur dans l'entrée principale.

- b) Vider les poubelles.
- c) Vider les conteneurs de recyclage.
- d) Passer l'aspirateur et la vadrouille sur le plancher.
- e) Fournir des essuie-mains, des sacs à ordures et du savon à mains.
- f) Nettoyer le dessus du comptoir, l'évier, le miroir et le devant de toutes les armoires de cuisine.

2.15 C45B, C46B, C47B, C48B Bureau du quartier-maître et salle de couture

C36B à C41B Vestiaires et buanderie

<u>Superficie</u>	380 mètres carrés
<u>Période</u>	À l'année longue - service cinq jours par semaine, du lundi au vendredi (260 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur le plancher et le nettoyer à la vadrouille.
- b) Nettoyer les chaises, le dessus du comptoir, l'évier et le miroir, le four à micro-ondes et les tables variées.
- c) Fournir des essuie-mains, des sacs à ordures et du savon à mains.
- d) Vider les poubelles et les conteneurs de recyclage.

2.16 Exposition de la Citadelle-d'Halifax anciennement Les marées de l'histoire, aire de l'ascenseur/hall

<u>Superficie</u>	100 mètres carrés
<u>Période</u>	Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7 (178 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur tous les planchers, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures.
- b) Passer une vadrouille humide et polir tous les planchers exempts de moquette.
- c) Vider toutes les poubelles.
- d) Nettoyer et polir toutes les vitres.
- e) Enlever toutes les traces de doigt ou autres sur les portes, les murs, les mains courantes et les boiseries.
- f) Épousseter et nettoyer toutes les surfaces.
- g) Aire de réception - épousseter, passer l'aspirateur sur les bancs et nettoyer et polir le comptoir.
- h) Nettoyer l'ascenseur et le bâtiment d'ascenseur sur les remparts.

2.17 C36 C37 Toilettes publiques (Dames, Hommes et Unisexe)

<u>Superficie</u>	76 mètres carrés
<u>Période</u>	Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7 (178 fois)

- a) L'aspirateur doit être passé sur les planchers et ceux-ci doivent être nettoyés à la vadrouille avec du détergent germicide.
- b) Laver et désinfecter quotidiennement les lavabos, les toilettes et les urinoirs.
- c) Laver et polir tous les miroirs, les accessoires chromés et les robinets quotidiennement.
- d) Les cloisons et les murs doivent être lavés et désinfectés quotidiennement.
- e) Vider les poubelles tous les jours.
- f) Le papier hygiénique, l'essuie-mains et le savon doivent être fournis en quantité suffisante tous les jours.
- g) L'entrepreneur doit inspecter les toilettes publiques (Dames, hommes et unisexe) quotidiennement à 11 h 30 et 15 h 00. Celles-ci doivent être inspectées plus fréquemment les jours où leur utilisation est plus intensive. Réapprovisionner en papier essuie-tout, papier hygiénique et savon au besoin.
- h) Enlever les traces de doigts ou autres sur les portes, les murs, les boiseries et nettoyer la face intérieure des vitres et les surfaces en bois.

2.18 Toilettes publiques, portion unisexe seulement sur C36

Superficie 10 mètres carrés

Période Du 1er novembre au 6 mai - service 7 jours sur 7 (187 fois)

- a) L'aspirateur doit être passé sur les planchers et ceux-ci doivent être nettoyés à la vadrouille avec du détergent germicide.
- b) Laver et désinfecter quotidiennement tous les lavabos, les toilettes et les urinoirs.
- c) Laver et polir tous les miroirs, les accessoires chromés et les robinets quotidiennement.
- d) Les murs doivent être lavés et désinfectés quotidiennement.
- e) Vider toutes les poubelles.
- f) Le papier hygiénique, l'essuie-mains et le savon doivent être fournis en quantité suffisante tous les jours.
- g) Enlever les traces de doigts ou autres sur les portes, les murs, les boiseries, la face intérieure des vitres et les surfaces en bois.

2.19 C36B Douche et toilettes

Superficie 113 mètres carrés (toilettes)

Période Du 1 mai au 31 octobre - service 3 jours par semaine, dimanche, mardi, jeudi (78 fois)

- a) L'aspirateur doit être passé sur les planchers et ceux-ci doivent être nettoyés à la vadrouille tous les jours avec du détergent germicide pour tuer les microbes.
- b) Laver et désinfecter toutes les cuvettes et toilettes.
- c) Les miroirs et les accessoires chromés doivent être lavés et polis.
- d) Vider toutes les poubelles.
- e) Le papier hygiénique, l'essuie-mains et le savon doivent être fournis en quantité suffisante.

2.20 C38, C39, C40, C41 et C42 Exposition thématique

Superficie 254 mètres carrés

Période Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7, avant 8 h 45 (178 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur les planchers de bois, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures. Passer une vadrouille humide
- b) Enlever les taches de doigts ou autres sur la face intérieure des vitres
- c) Épousseter et polir tous les présentoirs et les surfaces intérieures.
- d) Nettoyer les murales avec de l'eau propre et un chiffon humide.
Ne pas utiliser de détergent ou des produits chimiques puissants.
- e) Nettoyer les présentoirs avec du poli à meubles Pledge.

2.21 C43 et C44 Vestiaire des femmes et toilettes

Superficie 130 mètres carrés

Période Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7 (178 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur les planchers quotidiennement. Le plancher des toilettes doit être nettoyé à la vadrouille avec du détergent germicide pour tuer les microbes.
- b) Laver et désinfecter toutes les cuvettes et toilettes quotidiennement.
- c) Enlever les traces de doigts ou autres sur les murs et la porte quotidiennement.
- d) Les miroirs et les accessoires chromés doivent être lavés et polis quotidiennement.
- e) Vider toutes les poubelles quotidiennement.
- f) Le papier hygiénique, l'essuie-mains et le savon doivent être fournis en quantité suffisante.
- g) Épousseter le dessus des casiers et les appuis de fenêtre.

2.22 C45 à C48 Bureaux de la HCRA

<u>Superficie</u>	270 mètres carrés
<u>Période</u>	À l'année longue - service 5 jours par semaine, du lundi au vendredi (260 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur les moquettes, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures.
- b) Enlever les traces de doigts ou autres sur les portes, les murs, les boiseries, les ouvertures de fenêtre.
- d) Vider les poubelles quotidiennement, réapprovisionner en papiers essuie-tout, en savon à vaisselle et en tampons à récurer SOS.
- e) Vider les conteneurs de recyclage et placer leur contenu dans un endroit approuvé.
- f) L'aspirateur doit être passé sur les planchers et ceux-ci doivent être nettoyés à la vadrouille avec du détergent germicide.
- g) Laver et désinfecter les lavabos et les toilettes.
- h) Les miroirs et les accessoires chromés doivent être lavés et polis.
- i) Vider toutes les poubelles.
- j) Le papier hygiénique et l'essuie-mains doivent être fournis en quantité suffisante.

2.23 C49, C50 Poste de garde et lieu de détention

<u>Superficie</u>	115 mètres carrés
<u>Période</u>	Du 7 mai au 31 octobre - service 7 jours sur 7 (178 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur les planchers de bois, les parquets et les planchers en béton. Passer une vadrouille humide.
- b) Épousseter et nettoyer la face intérieure des vitres, les surfaces en bois et les barreaux de fer.

2.24 C15, C16 (avant), C31, Bureaux du saillant nord-est

<u>Superficie</u>	54,70 mètres carrés chacun - 220 mètres carrés au total (4 casemates)
<u>Période</u>	À l'année longue - service 5 jours par semaine, du lundi au vendredi (260 fois)

- a) Passer l'aspirateur sur tous les planchers et tapis, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures.
- b) Passer une vadrouille humide sur le parquet coussiné
- c) Enlever les marques de doigts et autres sur les portes, les murs, les boiseries et les ouvertures de fenêtre.
- e) Vider toutes les poubelles quotidiennement.
- f) Vider les conteneurs de recyclage et placer leur contenu dans un endroit approuvé.

2.25 Kiosques avant et arrière

<u>Superficie</u>	5,94 mètres carrés chacun - 11,88 mètres carrés au total
<u>Période</u>	Du 7 mai au 31 octobre - Une fois par semaine, le samedi en soirée

- a) Passer l'aspirateur sur tous les planchers, enlever la gomme à mâcher et les taches. Passer une vadrouille humide.
- b) Enlever les traces de doigts ou autres sur les portes et les murs.
- c) Laver la face intérieure et extérieure des vitres.
- d) Nettoyer les comptoirs.
- e) Vider toutes les poubelles quotidiennement.

2.26 Déchets recyclables

L'entrepreneur sera responsable de tout le papier, carton ou autres objets recyclables devant être collectés aux endroits désignés (bennes bleues) dans l'enceinte de la citadelle et transportés vers des services d'enlèvement des déchets dans la Municipalité régionale d'Halifax conformément à ses

règlements. Les bennes seront fournies par l'Agence Parcs Canada. Ces bennes doivent être vidées quotidiennement. Les matières recyclables peuvent être entreposées sur place dans Sallyport 6 (casemate C30) et évacués des lieux au moins à tous les six mois.

L'entrepreneur dispose de la casemate C30 pour y entreposer du carton et autres matières recyclables. Cet espace ne doit pas dépasser 1,22 mètre (4 pieds) de hauteur, soit la moitié de la superficie de la casemate. L'aire dotée d'un plancher en contreplaqué doit être dégagée en tout temps. Les objets en carton doivent être mis en ballots de tailles maniables. Tous les objets recyclables dans cette zone doivent être évacués avant l'ouverture le 7 mai et à la fin de la saison après le 1er novembre.

2.27 Déchets compostables (p.ex. légumes, marc de café, carton non ondulé, entre autres).

L'entrepreneur sera responsable de ramasser les déchets compostables dans les aires désignées dans l'enceinte de la citadelle et de les transporter vers des services d'enlèvement des déchets dans la Municipalité régionale d'Halifax, conformément à ses règlements.

Aires principales

- Coin-cuisine du personnel au troisième étage de l'édifice Cavalier et coin-cuisine du redan
- CC9 – À l'extérieur de la porte arrière (cuisine)
- C34 Coin repas
- toutes les benne vertes (fournies par l'APC)

Les matières compostables doivent être évacuées des lieux quotidiennement.

3.0 SPÉCIFICATIONS DÉTAILLÉES POUR LES SERVICES « SUR DEMANDE » (Autorisations de tâches) SERVICES DE NETTOYAGE

Des services de nettoyage sur demande sont exigés pour les aires consacrées à des événements spéciaux dans la citadelle. Le programme de location est offert tout au long de l'année pendant la saison principale de fréquentation et pendant la basse saison. Pendant la saison principale de fréquentation, tous les services sur demande exigés dans l'enceinte de la citadelle doivent être fournis après la fermeture des lieux l'après midi et avant l'ouverture des lieux le matin.

Le préavis minimal pour les services sur appel sera de 48 heures.

Des tarifs réduits seront négociés avec l'entrepreneur pour tous les besoins de nettoyage sur demande dépassant trois jours pour toutes les aires (3.1 à 3.11) énumérées ci-dessous.

Tous les déchets collectés dans le cadre des services sur demande seront transférés vers la benne à ordures au site Ahern sur une base quotidienne. La collecte des déchets recyclables et de compostage doit se faire séparément.

3.1 C36 C37 Toilettes publiques (Dames, Hommes et Unisexe)

Superficie 76 mètres carrés

- a) L'aspirateur doit être passé sur les planchers et ceux-ci doivent être nettoyés à la vadrouille avec du détergent germicide.
- b) Laver et désinfecter tous les lavabos, les toilettes et les urinoirs.
- c) Laver et polir tous les miroirs, les accessoires chromés et les robinets quotidiennement.
- d) Vider toutes les poubelles.
- e) Le papier hygiénique, l'essuie-mains et le savon doivent être fournis en quantité suffisante.

3.2 C36 Toilettes publiques, portion unisexe seulement

Superficie 10 mètres carrés

- a) L'aspirateur doit être passé sur les planchers et ceux-ci doivent être nettoyés à la vadrouille avec du détergent germicide.
- b) Laver et désinfecter quotidiennement tous les lavabos et les toilettes.
- c) Laver et polir tous les miroirs, les accessoires chromés et la robinetterie quotidiennement.
- d) Vider toutes les poubelles.
- e) Le papier hygiénique, l'essuie-mains en papier, le savon et les pastilles désodorisantes doivent être fournis en quantité suffisante.

3.3 Édifice Cavalier, rez-de-chaussée, CC1, CC2 Exposition d'époque (bar à café et bibliothèque des soldats)

Superficie 137 mètres carrés

- a) Vider toutes les poubelles.
- b) Épousseter les mobiliers (armoires, cadres, etc.) et les luminaires.
- c) Passer l'aspirateur et une vadrouille humide sur les planchers de bois. Les chaises doivent être déplacées pour le nettoyage (par l'entrepreneur) et replacées une fois le travail terminé.

3.4 Édifice Cavalier, CC4 Centre d'orientation des visiteurs

Superficie 68,5 mètres carrés

- a) Passer l'aspirateur sur tous les planchers, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures. Passer une vadrouille humide.
- b) Comptoir de renseignements :
Les taches et traces de doigts sur le comptoir doivent être nettoyées en prenant soin de ne pas laisser de traînées.

3.5 Édifice Cavalier, CC5 aire de l'ascenseur

Superficie 19 mètres carrés

- a) Passer l'aspirateur sur tous les planchers, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures. Passer une vadrouille humide.

3.6 Édifice Cavalier, CC5 et CC6 Théâtre et foyer

Superficie 49,5 mètres carrés

- a) Passer l'aspirateur sur tous les planchers, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures.
- b) Passer une vadrouille humide sur tous les planchers de bois.
- c) Épousseter et nettoyer toutes les surfaces.

3.7 C5 Centre des ressources C6 salle de classe

Superficie 67 mètres carrés

- a) Passer l'aspirateur sur tous les planchers, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures et ensuite passer une vadrouille humide.
- b) Vider la poubelle les jours de service.

3.8 C25, C26, C27, C28 et C29 Casemates extrémité nord

Superficie 54,70 mètres carrés

Remarque : Dans la base de paiement, fournir le prix unitaire pour une casemate qui pourra ensuite être multiplié par toute combinaison ne dépassant pas quatre (4).

- a) Passer l'aspirateur sur les planchers en bois, enlever la gomme à mâcher et les taches.
Passer une vadrouille humide.
- b) Vider les poubelles.

3.9 C38, C39, C40, C41 et C42 Exposition thématique

Superficie 254 mètres carrés

- a) Passer l'aspirateur sur les planchers de bois, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures. Passer une vadrouille humide.

3.10 Exposition patrimoniale de la Citadelle-d'Halifax anciennement Les marées de l'histoire

Superficie 515 mètres carrés

- a) Passer l'aspirateur sur tous les planchers, enlever la gomme à mâcher, les taches et les souillures.
- b) Passer une vadrouille humide et polir tous les planchers exempts de moquette. Désinfecter les planchers au niveau de l'entrée et des sorties.
- c) Vider toutes les poubelles.

3.11 Services de conciergerie supplémentaires

Il pourrait y avoir un besoin supplémentaire en services de conciergerie aux articles 2.0 et 3.0

3.12 Nettoyage des moquettes

- a) Les moquettes doivent être nettoyées à l'aide d'un extracteur à tapis, avec des produits de nettoyage préalablement approuvés par le gestionnaire des biens, Complexe de défense d'Halifax.

3.13 Décapage et cirage des planchers

- a) Décaper le parquet de vinyle ou le parquet coussiné pour éliminer l'ancien fini et les marques. Appliquer une couche de scellant et une couche de cire.
- b) Le prix unitaire par mètre carré pour le décapage du plancher carrelé pour enlever l'ancien fini et les marques. Appliquer une couche de scellant et une couche de cire.

3.14 Nettoyage dans le cas d'événements spéciaux

Après la tenue d'événement spéciaux sur la place d'armes, un ramassage des déchets et un balayage de la surface au balai métallique seront nécessaires dans les aires suivantes :

- a) 1 858 mètres carrés, prix unitaire pour l'entretien et le balayage sur demande.
- b) 5 574 mètres carrés, prix unitaire pour l'entretien et le balayage sur demande.
- b) 11 148 mètres carrés, prix unitaire pour l'entretien et le balayage sur demande.

3.15 Travaux manuels supplémentaires (nettoyage suite à des événements spéciaux)

Un taux horaire pourrait devoir être fournis pour des travaux manuels supplémentaires de nettoyage en vue d'événements spéciaux, allant du nettoyage, à l'installation et au démontage.

4.0 NETTOYAGE DES TERRAINS

Superficie 15,5 hectares (Terrains à l'intérieur et à l'extérieur de la citadelle)

Periode des services : Nettoyage 7 jours sur 7 (178 fois)

Ouverture Du 7 mai au 31 octobre

4.1 Terrains à l'extérieur et à l'intérieur de la citadelle

- a) Entre 7 h 00 et 9 h 00, vider toutes les poubelles intérieures, balayer les escaliers et les porches de l'édifice Cavalier et passer une vadrouille là où nécessaire. Ramasser les déchets/détritus à l'intérieur de la citadelle : fossé, terre-plein, escaliers, place d'armes et autour des poudrières nord et sud. Désinfecter toutes les aires autour des kiosques avant et arrière, à l'intérieur des guérites de sentinelles de l'entrée

principale et les escaliers du bâtiment des groupes générateurs. Balayer la zone de l'entrée principale. Charger tous les déchets ramassés à l'intérieur de la citadelle sur un véhicule approuvé pour l'utilisation sur la pelouse et transférer vers la benne à déchets du site Ahern.

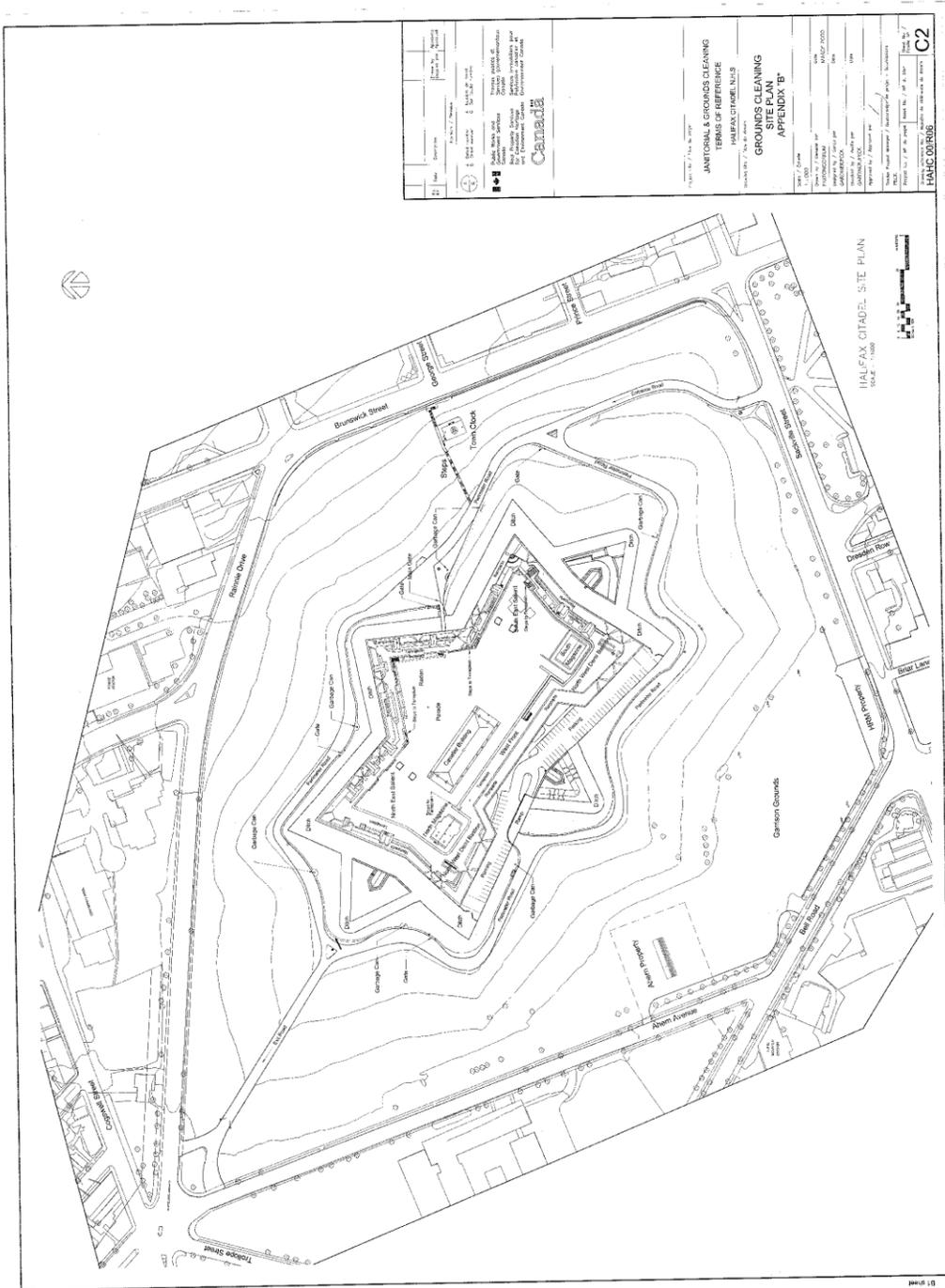
- b) Ramasser les déchets/détritus dans toutes les aires depuis l'extérieur du fossé de la citadelle jusqu'à la bordure du trottoir municipal, incluant la route périphérique, la clôture bordant la route périphérique, les trottoirs, l'aire de stationnement, les escaliers et les bâtiments.
- c) Vider les déchets provenant des réceptacles à déchets de la route périphérique et entreposer dans la benne du complexe d'entretien de l'avenue Ahern. L'entrepreneur doit fournir des sacs à ordures pour tous les sept (7) récipients à déchets.
- c) Réapprovisionner les toilettes publiques en fournitures à 11 h 30 et à 14 h 45.
- d) L'entrepreneur fournira un véhicule approuvé pour l'utilisation sur la pelouse dont se servira le préposé au nettoyage des terrains.
- e) L'entrepreneur affectera un préposé au nettoyage des terrains entre 7 h 00 et 15 h 30, 7 jours par semaine, pendant la haute saison d'exploitation, soit entre le 7 mai et le 31 octobre.
- f) Enlever tous les débris sur les terrains extérieurs de la colline de la Citadelle.

5.0 ANNEXES

Annexe « 1 » - Plans des étages des casemates et de l'édifice, dessin C1

Annexe « 2 » - Plan du site pour le nettoyage des terrains, dessin C2

Annexe « 2 »
Plan du site pour le nettoyage des terrains



ENVIRONMENTAL & GROUNDS CLEANING TERMS OF REFERENCE HALIFAX CITADEL N.H.S.	
GROUNDWORKS APPENDIX "B"	HALIFAX CITADEL SCALE: 1:1000
PROJECT NO. / NO. DU PROJET: 1000 DRAWING NO. / NO. DU DESSIN: 1000-000 DATE: 10/10/2000 APPROVED BY / APPROUVÉ PAR: [Signature] APPROVED FOR / APPROUVÉ POUR: [Signature]	Canada FEDERAL GOVERNMENT / LE GOUVERNEMENT DU CANADA ENVIRONMENTAL & GROUNDS CLEANING TERMS OF REFERENCE HALIFAX CITADEL N.H.S.

DRAWING NO. / NO. DU DESSIN: C2
 PROJECT NO. / NO. DU PROJET: 1000
 TITLE: GROUNDWORKS APPENDIX "B"
 DATE: 10/10/2000
 DRAWN BY: [Name]
 CHECKED BY: [Name]
 APPROVED BY: [Signature]
 APPROVED FOR: [Signature]

ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT – MODIFICATION 001

Les soumissionnaires sont tenus de fournir leurs prix selon le format spécifié dans la présente annexe « B » - Base de paiement. À défaut de fournir les prix dans le format spécifié, la soumission sera jugée non recevable. **Le soumissionnaire doit présenter des prix unitaires fermes tout compris incluant les matériaux et les opérations (frais d'installation, carburant, matériaux, produits, frais de livraison, supervision, main-d'œuvre, tous les frais de déplacement (temps, kilométrage, etc.) frais d'administration, de production, et autres) nécessaires pour répondre à l'ensemble du besoin tel que décrit à l'annexe « A » - Besoin, TPS/TVH en sus, s'il y a lieu) Les soumissionnaire doivent présenter des prix fixes excluant les taxes. *Veuillez noter que toute modification apportée à ce document rendra la soumission non conforme***

Les coûts associés au matériel utilisé pour les tâches doivent être compris dans tous les prix

Tableau « A » - Année contractuelle 1 - 1er juillet 2018 au 31 mars 2019

Dates de service (a)		Article de l'annexe « A » (b)	Nombre de mois (c)	Coût par mois (d)	Total (c) x (d) = (e)
1	Nettoyage régulier	2.0	10	\$	\$
2	Nettoyage régulier des terrains	4.0	10	\$	\$
Total des lignes 1 à 2 (ne pas inclure la TVH)					\$

Tableau « A1 » - Services fournis sur demande - 1er juillet 2018 au 31 mars 2019

Exigence en matière de services (a)	Numéro du local (b)	Article de l'annexe « A » (c)	Unité de mesure (d)	Quantité estimée (e)	Tarif unitaire (f)	Total (e) x (f) = (g)	
1	Toilettes publiques	C36 et C37	3.1	À l'heure	20	\$	\$
2	Toilettes publiques unisexes seulement	C36	3.2	À l'heure	20	\$	\$
3	Édifice Cavalier, rez-de- chaussée, exposition d'époque	CC1 et CC2	3.3	À l'heure	2	\$	\$
4	Centre d'orientation de l'édifice Cavalier	CC4	3.4	À l'heure	5	\$	\$
5	Aire de l'ascenseur dans l'édifice Cavalier	CC5	3.5	À l'heure	5	\$	\$
6	Théâtre et foyer	CC5 et CC6	3.6	À l'heure	5	\$	\$
7	Salle de classe du Centre des ressources	C5 et C6	3.8	À l'heure	5	\$	\$
8	Casernes nord-est	C25, C26, C27, C28 et C29	3.9	À l'heure	20	\$	\$
9	Exposition thématique	C38, C39, C40, C41 et C42	3.10	À l'heure	3	\$	\$
10	Exposition patrimoniale Citadelle-d'Halifax	S/O	3.11	À l'heure	1	\$	\$
11	Tarif horaire pour travaux de conciergerie additionnels	S/O	3.12	À l'heure	40	\$	\$

12	Nettoyage de la moquette par mètre carré	S/O	3.13	Mètre carré	1	\$	\$
13	Décapage et cirage du plancher de vinyle par mètre carré	S/O	3.14 (a)	Mètre carré	1	\$	\$
14	Décapage et cirage du plancher carrelé par mètre carré	S/O	3.14 (b)	Mètre carré	1	\$	\$
15	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage 1 858 mètres carrés	S/O	3.15 (a)	Mètre carré	5	\$	\$
16	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage 5 574 mètres carrés	S/O	3.15 (b)	Mètre carré	5	\$	\$
17	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage 11 148 mètres carrés	S/O	3.15 (c)	Mètre carré	3	\$	\$
18	Tarif horaire des travaux manuels supplémentaires	S/O	3.16 (a)	À l'heure	40	\$	\$
19	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - tarif de base pour un maximum de 50 personnes	S/O	3.16 (b)	Par personne	5	\$	\$
20	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - de 50 à 100 personnes	S/O	3.16 (c)	Par personne	30	\$	\$
21	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - 100 personnes et plus	S/O	3.16 (d)	Par personne	250	\$	\$
Total des lignes 1 à 22 (ne pas inclure la TVH)							\$

Tableau « B » - Année contractuelle 2 - 1er avril 2019 au 31 mars 2020

Dates des services (a)		Article de l'annexe « A » (b)	Nombre de mois (c)	Coût par mois (d)	Total (c) x (d) = (e)
1	Nettoyage régulier	2.0	12	\$	\$
2	Nettoyage régulier des terrains	4.0	12	\$	\$
Total des lignes 1 à 2 (ne pas inclure la TVH)					\$

Tableau « B1 » - Services fournis sur demande - année contractuelle 2 - 1er avril 2019 au 31 mars 2020

Exigence en matière de services (a)	Numéro du local (b)	Article de l'annexe « A » (c)	Unité de mesure (d)	Quantité estimative (e)	Tarif unitaire (f)	Total (e) x (f) = (g)	
1	Toilettes publiques	C36 et C37	3.1	À l'heure	20	\$	\$
2	Toilettes publiques unisexe seulement	C36	3.2	À l'heure	20	\$	\$
3	Édifice Cavalier, rez-de- chaussée, exposition d'époque	CC1 et CC2	3.3	À l'heure	2	\$	\$
4	Centre d'orientation de l'édifice Cavalier	CC4	3.4	À l'heure	5	\$	\$
5	Aire de l'ascenseur dans l'édifice Cavalier	CC5	3.5	À l'heure	5	\$	\$
6	Théâtre et foyer	CC5 et CC6	3.6	À l'heure	5	\$	\$
7	Salle de classe du Centre des ressources	C5 et C6	3.8	À l'heure	5	\$	\$
8	Casemates nord-est	C25, C26, C27, C28 et C29	3.9	À l'heure	20	\$	\$
9	Exposition thématique	C38, C39, C40, C41 et C42	3.10	À l'heure	3	\$	\$
10	Exposition patrimoniale de la Citadelle-d'Halifax	S/O	3.11	À l'heure	1	\$	\$
11	Tarif horaire de conciergerie additionnel	S/O	3.12	À l'heure	40	\$	\$
12	Nettoyage de la moquette par mètre carré	S/O	3.13	Mètre carré	1	\$	\$
13	Décapage et cirage du plancher de vinyle par mètre carré	S/O	3.14 (a)	Mètre carré	1	\$	\$
14	Décapage et cirage du plancher de tuile par mètre carré	S/O	3.14 (b)	Mètre carré	1	\$	\$
15	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage 1 858 mètres carrés	S/O	3.15 (a)	Mètre carré	5	\$	\$
16	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage 5 574 mètres carrés	S/O	3.15 (b)	Mètre carré	5	\$	\$

17	Nettoyage de la place d'armes entretien et balayage 11 148 mètres carrés	S/O	3.15 (b)	Mètre carré	3	\$	\$
18	Tarif horaire des travaux manuels supplémentaires	S/O	3.16 (a)	À l'heure	40	\$	\$
19	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - tarif de base pour un maximum de 50 personnes	S/O	3.16 (b)	Par personn e	5	\$	\$
20	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - de 50 à 100 personnes	S/O	3.15 (c)	Par personn e	30	\$	\$
21	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - 100 personnes et plus	S/O	3.16 (d)	Par personn e	250	\$	\$
Total des lignes 1 à 22 (ne pas inclure la TVH)							\$

Tableau « C » - Année d'option 1 - 1er avril 2020 au 31 mars 2021

Dates des services (a)		Article de l'annexe « A » (b)	Nombre de mois (c)	Coût par mois (d)	Total (c) x (d) = (e)
1	Nettoyage régulier	2.0	12	\$	\$
2	Nettoyage régulier des terrains	4.0	12	\$	\$
Total des lignes 1 à 2 (ne pas inclure la TVH)					\$

Tableau « C1 » - Année d'option 1 - 1er avril 2020 au 31 mars 2021

Exigence en matière de services (a)	Numéro du local (b)	Article de l'annexe « A » (c)	Unité de mesure (d)	Quantité estimative (e)	Tarif unitaire (f)	Total (e) x (f) = (g)	
1	Toilettes publiques	C36 et C37	3.1	À l'heure	20	\$	\$
2	Toilettes publiques unisexe seulement	C36	3.2	À l'heure	20	\$	\$
3	Édifice Cavalier, rez-de- chaussée, exposition d'époque	CC1 et CC2	3.3	À l'heure	2	\$	\$
4	Centre d'orientation de l'édifice Cavalier	CC4	3.4	À l'heure	5	\$	\$
5	Aire de l'ascenseur dans l'édifice Cavalier	CC5	3.5	À l'heure	5	\$	\$
6	Théâtre et foyer	CC5 et CC6	3.6	À l'heure	5	\$	\$
7	Centre de ressources et salle de classe	C5 et C6	3.8	À l'heure	5	\$	\$
8	Casemates nord-est	C25, C26, C27, C28 et C29	3.9	À l'heure	20	\$	\$
9	Exposition thématique	C38, C39, C40, C41 et C42	3.10	À l'heure	3	\$	\$
10	Exposition patrimoniale de la Citadelle-d'Halifax	S/O	3.11	À l'heure	1	\$	\$
11	Tarif horaire de conciergerie additionnel	S/O	3.12	À l'heure	40	\$	\$
12	Nettoyage de la moquette par mètre carré	S/O	3.13	Mètre carré	1	\$	\$
13	Décapage et cirage du plancher de vinyle par mètre carré	S/O	3.14 (a)	Mètre carré	1	\$	\$
14	Décapage et cirage du plancher de tuile par mètre carré	S/O	3.15 (b)	Mètre carré	1	\$	\$
15	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage 1 858 mètres carrés	S/O	3.15 (a)	Mètre carré	5	\$	\$
16	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage 5 574 mètres carrés	S/O	3.15 (b)	Mètre carré	5	\$	\$
17	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage	S/O	3.15 (c)	Mètre carré	3	\$	\$

	11 148 mètres carrés						
18	Tarif horaire des travaux manuels supplémentaires	S/O	3.16 (a)	À l'heure	40	\$	\$
19	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - tarif de base pour un maximum de 50 personnes	S/O	3.16 (b)	Par personne	5	\$	\$
20	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - de 50 à 100 personnes	S/O	3.16 (c)	Par personne	30	\$	\$
21	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - 100 personnes et plus	S/O	3.16 (d)	Par personne	250	\$	\$
Total des lignes 1 à 22 (ne pas inclure la TVH)							\$

Tableau « D » - Année d'option 2 - 1er avril 2021 au 31 mars 2022

Dates des services (a)		Article de l'annexe « A » (b)	Nombre de mois (c)	Coût par mois (d)	Total (c) x (d) = (e)
1	Nettoyage régulier	2.0	12	\$	\$
2	Nettoyage régulier des terrains	4.0	12	\$	\$
Total des lignes 1 à 2 (ne pas inclure la TVH)					\$

Tableau « D1 » - Année d'option 2 - 1er avril 2021 au 31 mars 2022

Exigence en matière de services (a)	Numéro du local (b)	Article de l'annexe « A » (c)	Unité de mesure (d)	Quantité estimative (e)	Tarif unitaire (f)	Total (e) x (f) = (g)	
1	Toilettes publiques	C36 et C37	3.1	À l'heure	20	\$	\$
2	Toilettes publiques unisexe seulement	C36	3.2	À l'heure	20	\$	\$
3	Édifice Cavalier, rez-de- chaussée, exposition d'époque	CC1 et CC2	3.3	À l'heure	2	\$	\$
4	Centre d'orientation de l'édifice Cavalier	CC4	3.4	À l'heure	5	\$	\$
5	Aire de l'ascenseur dans l'édifice Cavalier	CC5	3.5	À l'heure	5	\$	\$
6	Théâtre et foyer	CC5 et CC6	3.6	À l'heure	5	\$	\$
7	Salle de classe Centre des ressources	C5 et C6	3.8	À l'heure	5	\$	\$
8	Casemates nord-est	C25, C26, C27, C28 et C29	3.9	À l'heure	20	\$	\$
9	Exposition thématique	C38, C39, C40, C41 et C42	3.10	À l'heure	3	\$	\$
10	Exposition patrimoniale de la Citadelle-d'Halifax	S/O	3.11	À l'heure	1	\$	\$
11	Tarif horaire de conciergerie additionnel	S/O	3.12	À l'heure	40	\$	\$
12	Nettoyage de la moquette par mètre carré	S/O	3.13	Mètre carré	1	\$	\$
13	Décapage et cirage du plancher de vinyle par mètre carré	S/O	3.14 (a)	Mètre carré	1	\$	\$
14	Décapage et cirage du plancher de tuile par mètre carré	S/O	3.14 (b)	Mètre carré	1	\$	\$
15	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage 1 858 mètres carrés	S/O	3.15 (a)	Mètre carré	5	\$	\$
16	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage	S/O	3.15 (b)	Mètre carré	5	\$	\$

	5 574 mètres carrés						
17	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage 11 148 mètres carrés	S/O	3.15 (b)	Mètre carré	3	\$	\$
18	Tarif horaire des travaux manuels supplémentaires	S/O	3.16 (a)	À l'heure	40	\$	\$
19	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - tarif de base pour un maximum de 50 personnes	S/O	3.16 (b)	Par personne	5	\$	\$
20	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - de 50 à 100 personnes	S/O	3.16 (c)	Par personne	30	\$	\$
21	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - 100 personnes et plus	S/O	3.16 (d)	Par personne	250	\$	\$
Total des lignes 1 à 22 (ne pas inclure la TVH)							\$

Tableau « E » - Année d'option 3 - 1er avril 2022 au 31 mars 2023

Dates des services (a)		Article de l'annexe « A » (b)	Nombre de mois (c)	Coût par mois (d)	Total (c) x (d) = (e)
1	Nettoyage régulier	2.0	12	\$	\$
2	Nettoyage régulier des terrains	4.0	12	\$	\$
Total des lignes 1 à 2 (ne pas inclure la TVH)					\$

Tableau « E1 » - Année d'option 3 - 1er avril 2022 au 31 mars 2023

Exigence en matière de services (a)	Numéro du local (b)	Article de l'annexe « A » (c)	Unité de mesure (d)	Quantité estimative (e)	Tarif unitaire (f)	Total (e) x (f) = (g)	
1	Toilettes publiques	C36 et C37	3.1	À l'heure	20	\$	\$
2	Toilettes publiques unisexe seulement	C36	3.2	À l'heure	20	\$	\$
3	Édifice Cavalier, rez-de-chaussée, exposition d'époque	CC1 et CC2	3.3	À l'heure	2	\$	\$
4	Centre d'orientation de l'édifice Cavalier	CC4	3.4	À l'heure	5	\$	\$
5	Aire de l'ascenseur dans l'édifice Cavalier	CC5	3.5	À l'heure	5	\$	\$
6	Théâtre et foyer	CC5 et CC6	3.6	À l'heure	5	\$	\$
7	Salle de classe Centre de ressources	C5 et C6	3.8	À l'heure	5	\$	\$
8	Casemates nord-est	C25, C26, C27, C28 et C29	3.9	À l'heure	20	\$	\$
9	Exposition thématique	C38, C39, C40, C41 et C42	3.10	À l'heure	3	\$	\$
10	Exposition patrimoniale de la Citadelle-d'Halifax	S/O	3.11	À l'heure	1	\$	\$
11	Tarif horaire de conciergerie additionnel	S/O	3.12	À l'heure	40	\$	\$
12	Nettoyage de la moquette par mètre carré	S/O	3.13	Mètre carré	1	\$	\$
13	Décapage et cirage du plancher de vinyle par mètre carré	S/O	3.14 (a)	Mètre carré	1	\$	\$
14	Décapage et cirage du plancher de tuile par mètre carré	S/O	3.14 (b)	Mètre carré	1	\$	\$
15	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage 1 858 mètres carrés	S/O	3.15 (a)	Mètre carré	5	\$	\$
16	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage 5 574 mètres carrés	S/O	3.15 (b)	Mètre carré	5	\$	\$

17	Nettoyage de la place d'armes : entretien et balayage 11 148 mètres carrés	S/O	3.15 (b)	Mètre carré	3	\$	\$
18	Tarif horaire des travaux manuels supplémentaires	S/O	3.16 (a)	À l'heure	40	\$	\$
19	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - tarif de base pour un maximum de 50 personnes	S/O	3.16 (b)	Par personne	5	\$	\$
20	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - de 50 à 100 personnes	S/O	3.16 (b)	Par personne	30	\$	\$
21	Fournitures pour les toilettes lors d'événements spéciaux - 100 personnes et plus	S/O	3.16 (d)	Par personne	250	\$	\$
Total des lignes 1 à 22 (ne pas inclure la TVH)							\$

Totaux des tableaux A, A1, B, B1, C, C1, D, D1, E, E1

Numéro de tableau		Date	Total
1	Tableau A Année contractuelle n° 1	1er juin 2018 au 31 mars 2019	\$
2	Tableau A1 Année contractuelle n° 1	1er juin 2018 au 31 mars 2019	\$
3	Tableau B Année contractuelle n° 2	1er avril 2019 au 31 mars 2020	\$
4	Tableau B1 Année contractuelle n° 2	1er avril 2019 au 31 mars 2020	\$
5	Tableau C Année d'option n° 1	1er avril 2020 au 31 mars 2021	\$
6	Tableau C1 Année d'option n° 1	1er avril 2020 au 31 mars 2021	\$
7	Tableau D Année d'option n° 2	1er avril 2021 au 31 mars 2022	\$
8	Tableau D Année d'option n° 2	1er avril 2021 au 31 mars 2022	\$
9	Tableau E Année d'option n° 3	1er avril 2022 au 31 mars 2023	\$
10	Tableau E1 Année d'option n° 3	1er avril 2022 au 31 mars 2023	\$
Total des lignes 1 à 10 (ne pas inclure la TVH)			\$

Nom : _____ Titre : _____

Organisme : _____

Adresse : _____ Code postal _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Adresse courriel : _____

Signature : _____ Date : _____